



## **INFORMATIONS ET INSCRIPTION : Responsable place d'échauffement**

### **Généralités**

Les désignations de personnes s'entendent au féminin comme au masculin.

La responsabilité de tous les intérêts, comme recrutement et engagement, nomination, cours de formation et de perfectionnement, mesures disciplinaires et suppression de fonction pour les Officiels incombe à la Commission spéciale Dressage, sur l'ordre de la discipline Dressage de la FSSE, (Règl. d'Org. de la FSSE).

### **Responsable place d'échauffement**

Cette personne est responsable envers le DT pour le déroulement correct et réglementé sur la place d'échauffement. Le sport équestre se déroule en général publiquement. Pour cette raison, il est donc important que pour la discipline Dressage également, une personne observe ce qui se passe sur la place d'échauffement, et avertisse les personnes qui se comportent de manière incorrecte, disproportionnée et contraire au Règlement et prenne des mesures lorsque le cavalier ne réagit pas ou se comporte très mal.

Une fiche d'information (Cahier des charges) est disponible sur le site internet de la FSSE.

### **Prérequis**

- Au minimum 30 ans, en possession de la licence de dressage, pas de limite d'âge vers le haut, tant que la personne est encore assez mobile pour se déplacer sur la place d'échauffement.
- Quelqu'un de mature, volontaire et avec de l'expérience
- Prêt à prendre des responsabilités
- Connaissances approfondies des Règlements
- La nomination est faite par la Commission spéciale Dressage

### **Exigences personnelles**

Nous attendons d'un responsable place d'échauffement qu'il soit un exemple dans l'exercice de sa fonction. Il se doit de prendre des décisions conséquentes qui correspondent aux Règlements et Directives. De plus, il se doit également de réagir de manière objective et appropriée dans une situation de conflits

### **Publication**

Les noms des responsables place d'échauffement seront publiés dans le Bulletin FSSE, ainsi que sur [www.fnch.ch](http://www.fnch.ch).

### **Cours**

Les cours annoncés officiellement doivent être suivis.

### **Engagements annuels**

Il est exigé au minimum trois engagements par an et par responsable place d'échauffement

### **Responsabilité**

D'un responsable place d'échauffement il est exigé, qu'il respecte les Règlements et Directives de la FSSE et en tant que représentant de la discipline Dressage de la FSSE, qu'il persuade par son comportement irréprochable. En cas de non-respect ou de plaintes répétées, la Commission des sanctions – sur la demande du ressort technique de la discipline Dressage – la fonction de responsable place d'échauffement peut être retiré.

### **Propre participation**

Lors des épreuves pour lesquelles cette fonction est exercée, il n'est pas possible de prendre le départ en personne. Pour d'autres épreuves de la même manifestation, il n'y a aucune restriction.

### **Bases juridiques**

Le Règlement de l'Ordre Juridique de la FSSE est applicable et la compétence du Tribunal de la Fédération est expressément reconnue.

### **Restriction d'âge**

La limite d'âge générale de la FSSE pour les Officiels ne s'applique pas à cette fonction tant que la personne est suffisamment apte à exercer sa fonction.

En vigueur à partir du 01.01.2020





Schweizerischer Verband für Pferdesport  
Fédération Suisse des Sports Equestres  
Federazione Svizzera Sport Equestri  
Swiss Equestrian Federation

**CD DRESSAGE**  
**Formulaire d'inscription et d'information**

---

Nom :

Prénom :

Fédération Suisse des Sports Equestres  
Case postale 726  
Papiermühlestrasse 40 H  
3000 Berne 22

Rue :

NPA/Lieu :

Numéro de licence :

Tél. :

Natel :

E-Mail :

**Inscription responsable place d'échauffement**

Lieu, date :

Signature :



Discipline Dressage / Ressort Technique